

notre laborieux collègue de les avoir exhumés pour nous de la poussière des archives, je ne puis me défendre d'étendre aussi ma gratitude jusqu'à ce modeste employé du xv^e siècle qui, en alignant ses chiffres, était loin de songer que bien des siècles plus tard, nous y viendrions chercher des renseignements et peut être des espérances, en voyant de quelles misères nos pères sont sortis!

Pour oublier ces tristes souvenirs, M. Lambin nous convie à le suivre dans un coin de la forêt bien connu des amateurs de chasse à courre, mais il ne s'agit pas d'arriver à l'Ortille pour l'hallali. Près de l'étang, là où s'élève aujourd'hui une élégante villa, une ferme avait été habitée pendant deux siècles par la famille de M. Lambin, à titre de fermier, puis de propriétaire.

Notre confrère n'a pas été trompé par son amour filial, en pensant qu'elle serait intéressante pour nous, cette dure et courageuse lutte de l'homme contre la terre qui le nourrit à grand peine et qui trompe bien souvent ses efforts, à laquelle il s'attache en dépit de ses revers passagers et qu'à force de ténacité il finit par dominer en maître. N'est-ce pas l'impression qui se dégage de cette série de baux qui nous montrent la propriété de l'Ortille, tantôt morcelée, tantôt réunie, parfois louée à des prix bien réduits, qui ne sauvent pas de la ruine les occupants qui prétendent y remplacer les Lambin.

En 1676, quand la maladrerie de Saint-Lazare vendit aux Jésuites la propriété de l'Ortille, sous la forme d'un bail perpétuel,

on aimerait à savoir quelle était l'origine de cette propriété enclavée dans la forêt. De même, après l'expulsion des Jésuites en 1763, qui profita des importantes réparations que ces religieux venaient à peine de terminer ?

Dans l'histoire du Collège, de M. Plion, un état de février 1764 fait figurer parmi les revenus de l'établissement le fermage de l'Oruille et cependant ce bien devait être vendu nationalement. Ce sont là autant de questions, comme toutes les lectures intéressantes savent seules en soulever et dont notre confrère a eu le bon goût de ne pas attendre la solution, pour nous donner le résultat de ses recherches. Nous l'aurions attendu trop longtemps.

Pour rassurer ses nombreux amis, qui s'inquiétaient de sa chute dans les Vosges, M. l'abbé Morel est allé se promener en Italie, mais bien qu'il n'ait dormi dans un lit qu'une nuit sur deux, il n'a jamais connu, pendant le jour, ces défaillances passagères dont le divin Homère n'était pas toujours exempt ; et il note aussi bien la beauté des paysages alpestres que les nombreuses reliques vénérées sur sa route. Ne croyez pas qu'il se borne à une énumération faite au hasard de ses visites. Le souci de l'érudit habitué à classer ses manuscrits et ses preuves, se retrouve dans ses notes de voyage. Parmi les reliques, il a soin d'indiquer d'abord toutes celles qui se rattachent à la Rédemption, et peuvent servir de preuves à ce mystère ; puis viennent celles qui se rapportent aux apôtres Pierre, et Paul et qui prouvent notamment leur séjour à Rome.
